

Monsieur l'Orateur, c'est bien beau de prendre une disposition du bill C-11 ou tout le bill C-11, et dire que c'est tout ce que fait le gouvernement du Canada, que ce sont les seuls programmes qui nous intéressent. A ceux qui prétendent qu'il n'existe pas d'autres aspects dans la vie économique du gouvernement, je voudrais signaler qu'en 1977, une entente a été signée entre la Colombie-Britannique et le gouvernement fédéral portant sur 180 millions de dollars, pour développer l'industrie de la province. Je voudrais également rappeler qu'en 1977 encore, toujours en Colombie-Britannique, un autre accord de quelque 150 millions est entré en vigueur pour assurer la protection et le développement du saumon. Il y a aussi l'entente sur l'exploitation du charbon financée en partie par le gouvernement fédéral, aussi les études sur l'utilisation du charbon du nord-est et sur le développement de cette partie de la Colombie-Britannique. En outre, on pourrait dire que l'entente concernant les traversiers de la Colombie-Britannique constitue un aspect de la vie économique du Canada, de la Colombie-Britannique, mais qu'il n'en est pas question dans le projet de loi. Comme le député le sait bien, on agit au jour le jour, au rythme des mois.

Je n'ai entendu aucune remarque défavorable aux mesures prévues dans le bill C-11 concernant la réduction de l'impôt des particuliers qui sont de l'ordre de 500 millions pour 1977. Sauf erreur, en 1978, cette somme atteindra 1,200 millions. Ce sont des réductions d'impôt dont on peut dire qu'elles sont trop faibles. Mais n'est-on pas d'accord que, pour relancer l'économie, il faut procéder à des réductions d'impôt de manière à favoriser l'achat de biens et de services, ce qui, on l'espère, stimulera notre économie.

Je suis très heureux de constater, monsieur l'Orateur, que le bill C-11 donne suite à des années de démarches en vue d'accroître les déductions admissibles pour frais d'emploi. Enfin, cette année, on les a portées de \$150 à \$250. Monsieur l'Orateur, j'ai reçu des milliers de lettres de membres du Syndicat international des bûcherons de la Colombie-Britannique qui se plaignaient depuis des années que ces déductions étaient insuffisantes pour couvrir l'achat des chaussures, des vêtements qui coûtent cher et dont le prix n'a cessé de monter, et voilà que l'on reconnaît enfin la nécessité d'augmenter ces allocations.

● (1652)

Les bûcherons, les mineurs et autres travailleurs manuels bénéficieront d'une réduction d'impôt qu'ils pourront réclamer dans leur déclaration. J'applaudis à cette augmentation. Personne n'a signalé, du moins pas cet après-midi, que le crédit d'impôt de \$200 sera porté à \$300 et qu'il y aura une déduction de \$50 par enfant à charge dont bénéficieront les contribuables à faibles revenus. Si celui qui m'a précédé s'oppose à ces réductions d'impôt, qu'il le dise afin que nous en discutons.

Malheureusement, au lieu de parler du bill à l'étude, il arrive souvent que le débat tourne en lamentations sur les

### *Impôt sur le revenu*

malheurs qui affligent le pays. Bien des fois, on entend au sujet de l'économie du Canada de sombres prédictions plutôt que des énoncés de faits réels. Tous les députés se rendent compte des répercussions que provoquent à travers le pays les reportages des divers média. Ils savent que si les partis d'opposition mettent continuellement l'accent sur les insuffisances et les faiblesses, à court ou à long terme, de notre économie, ils rendent un bien mauvais service aux Canadiens.

Il y a évidemment des choses à améliorer. Notre économie est certes aux prises avec des difficultés. Mais est-elle la seule à avoir des difficultés. Cette situation n'est pas le fait uniquement du Canada. Si les députés sont honnêtes, sans doute reconnaîtront-ils que l'économie mondiale se disloque en raison de facteurs que nous pouvons contrôler, d'autres sur lesquels nous pouvons exercer une certaine influence, et d'autres enfin qui nous échappent entièrement parce qu'ils sont déterminés à l'étranger. Nous ne saurions modifier les politiques des autres pays. Les exemples ne manquent pas. Ainsi, les membres de l'OPEP ont quadruplé le prix mondial du pétrole. Lorsqu'un producteur, qu'il s'agisse du Brésil ou d'un autre pays, décide de doubler ou de tripler le prix de son café, le gouvernement du Canada ne peut pas faire grand-chose. Peut-être le consommateur peut-il montrer son déplaisir en refusant d'acheter des produits comme le café, lorsqu'il a la liberté de le faire. Nous devrions dire aux Canadiens qu'au lieu de se plaindre du prix des produits importés chez nous, ils devraient agir. Si, en raison des prix élevés, les gens réduisaient leurs achats de ces produits, voire même s'ils refusaient absolument de les acheter, les prix baisseraient.

En tant que parlementaires, il nous incombe d'indiquer les options à nos concitoyens plutôt que de déplorer une chose à laquelle nous ne pouvons rien. Je suis absolument convaincu que nous avons un pouvoir d'achat discrétionnaire. J'espère que j'aurai contribué au moins une chose à nos délibérations à une époque où notre dollar vaut à peu près 13 cents de moins que le dollar américain. Le gouvernement et le Parlement devraient déclarer sans équivoque aux Canadiens que s'ils trouvent les produits importés trop chers, ils n'ont qu'à acheter les produits fabriqués au Canada. Si nous le faisons, nous n'aurions pas le chômage actuel. Si nous sommes sincères, des deux côtés de la Chambre nous devrions encourager les Canadiens à acheter des produits canadiens plutôt que des produits à vil prix sur un marché qui met à pied ses propres travailleurs. Voilà le but que nous devrions nous fixer.

Au lieu de verser des larmes de crocodiles parce que notre dollar vaut 13c. de moins que le dollar américain, nous devrions mieux gérer nos affaires. Nous pourrions ainsi mieux soutenir la concurrence. Non seulement nous ne réussissons pas à le faire sur les marchés mondiaux, mais nous n'y réussissons pas non plus dans bien des cas sur notre marché intérieur. Il faudrait démontrer au consommateur que quand il achète un produit canadien, même s'il coûte quelques cents de plus, il contribue à créer des emplois au Canada.